

FORMATION DES DIRIGEANTS BENEVOLES ASSOCIATIFS

Le Conseil départemental propose aux dirigeants bénévoles (président, trésorier, secrétaire ou leur représentant membres du CA...) des petites associations c'est-à-dire composées uniquement de bénévoles ou de 1 ou 2 salarié(s), une formation gratuite de trois jours.

Cette dernière s'articule autour des thèmes suivants :

- 1^{ère} journée : « **GESTION ADMINISTRATIVE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE** »
- 2^{ème} journée : « **LE PROJET ASSOCIATIF** »
- 3^{ème} journée : « **GESTION, BUDGET ET COMPTABILITE ASSOCIATIFS** »

Pour vous inscrire :

Vous devrez retourner, par mail de préférence ou courrier, au service de la vie associative le **bulletin de préinscription** que vous trouverez en téléchargement sur le lien suivant :

<https://www.departement13.fr/nos-services/vous-etes-une-association/se-former/>

dument complété et accompagné des documents indiqués ci-dessous :

- **Extrait du J.O. ou bien récépissé de création de la Préfecture**
- **Liste des membres du Bureau**

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Hélène SUSINI au 04 13 31 39 23.